**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 3 (1865)

**Heft:** 28

**Artikel:** Les deux frères Moginié : [1ère partie]

Autor: L.M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-178105

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# **JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE**

paraissant tous les Samedis.

PRIN DE L'ABONNEMENT (franc de port):
Un an: 4 fr. — Six mois: 2 fr. — Trois mois: 1 fr.
Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

-----

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne;— ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

#### Lausanne, le 10 juin 1865.

Notre bonne ville de Lausanne a jeté un dernier regard de dédain sur son vieux et monotone manteau d'hiver; ses terrasses, ses jardins sont parés de verdure et de fleurs; les arbres de Montbenon sont magnifiques, le signal a été arrangé avec beaucoup de goût, et le bois de Sauyabelin offre aux promeneurs les frais ombrages de ses sentiers romantiques. Aussi, le dimanche, voit-on tous les Lausannois sortir de leurs ruchest, comme les abeilles aux premières fleurs du printemps. — Mais c'est surtout pour demain que Lausanne prépare ses habits de fête. Durant toute la semaine, nous avons vu de charmantes demoiselles tresser des festons de fleurs, faire des chaînes de mousse, des roses artificielles et s'entendre avec les amies d'en face pour suspendre d'une fenètre à l'autre ces guirlandes qui flotteront sur le passage du cortège de nos jeunes chanteurs.

Plus de huit cents voix feront entendre leurs accords dans la cathédrale, et, après ce concert, grandiose par le nombre des chanteurs et la majesté du local, le cortège se rendra sur la place de Montbenon pour le banquet qui sera donné sous la belle cantine construite à cet effet.

Chanteurs, nous souhaitons à votre fête une entière réussite, beaucoup d'entrain, de joie, de cordialité; toutes ces choses vous les trouverez dans le bienveillant concours de la population lausannoise et des nombreux amis du dehors qui viendront vous serrer la main.

L. M.

# Les deux frères Moginié.

Nos lecteurs ont sans doute entendu parler du célèbre Daniel Moginié, de Chesalles, soit par ce qu'en dit M. Levade dans son excellent ouvrage sur le canton de Vaud, soit par un ancien livre publié à Lausanne en 4754, il y a par conséquent plus de 110 ans. Mais comme ce livre est aujourd'hui excessivement rare, il est probable que beaucoup de personnes n'ont que des détails très vagues sur les curieuses aventures de ce personnage.

Voici ce que dit M. Levade, dans son dictionnaire:

« Chesalles, petit village du cercle de Lucens, district de Moudon, remarquable par l'histoire de deux frères, Daniel et " m, vis Moginië. Le premier est mort à la cour rand Mogol, dont il était le chambellan, et générallissime de l'armée, sous le nom de Prince Didon et Indus. Il avait laissé une succession de 200,000 louis (5 millions de francs) à son frère François, qui partit pour retirer ce riche héritage; mais malheureusement, il périt sur le vaisseau qui le ramenait en Europe avec son immense fortune. — Voyez dans le Journal Helvétique d'octobre 1751 les détails intéressants de cette histoire qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et les mémoires de Daniel Moginié, adressés par luimême à son frère François, son légataire. »

A la lecture de ces lignes, nous désirâmes vivement pouvoir donner à nos lecteurs un résumé complet de cette histoire. C'est ce que nous allons essayer de faire, maintenant que nous avons pu consulter les documents indiqués.

Suivant la tradition, la famille Moginié dont nous parlons était très ancienne, elle venait d'un pays fort éloigné et ses membres recherchaient depuis longtemps dans le passé la noblesse de leur origine. La seigneurie de Villars-Mendraz avait appartenu à un Moginié; M. d'H. qui acheta cette terre en 1753, fit faire la rénovation des actes et trouva que les Moginié dont il restait encore deux dans ce village, avaient été les plus anciens seigneurs du pays.

Le père Moginié vivait à Chesalles avec ses deux fils, agés de 17 à 18 ans, François, né en 1710 et Daniel, né en 1712. Dans une même nuit, ces deux frères songèrent qu'un trésor était caché dans le mur de leur maison. Vivement préoccupés de leur rêve, auquel les récits du foyer sur l'origine de leur famille venait ajouter encore plus de crédit, ils profitèrent d'un jour où leur père, qui faisait le commerce de blé, était au marché de Vevey, pour fouiller dans le mur. Armés chacun d'un marteau, ils montent au grenier, et attaquent le mur dans un endroit où ils avaient remarqué depuis longtemps une pierre noire; après quelques efforts il la déplacèrent et découvrirent une boite de fer renfermant

un rouleau de parchemin bizarrement figuré de caractères qu'ils ne purent déchiffrer. Mais ayant souvent entendu parler du professeur de Crousaz, à Lausanne, comme d'un homme très savant ils vinrent le consulter.

M. de Crousaz, ne pouvant les recevoir ce jour là, ils s'adressèrent à M. le professeur Ruchat qui leur dit en les quittant, après avoir examiné le manuscrit: « Dix écus blancs que je vous offre vous feraient plus de profit que ce parchemin que vous n'entendrez jamais. Je ne souhaite l'avoir que par pure curiosité, car j'ai grand peine à en entendre quelque chose. Je crois que c'est une généalogie écrite en caractères arabes, mais d'un arabe aussi corrompu que votre patois par rapport au français. Vous ne trouverez qu'à Leyde, en Hollande, un homme capable de le traduire. »

Bien résolus d'employer tous les moyens d'arriver à trouver le mystère de leur ancien livre, les deux frères Moginié, en rentrant à la maison, et après s'être consultés en chemin, témoignèrent le désir de quitter la vie du village pour embrasser la carrière militaire. Leur père fit peu d'objections à ce projet, et ses fils ne tardèrent pas à partir pour Berne dans le but de prendre du service dans le nouveau régiment Constant, au service de Hollande. Mais pendant le trajet, François avait changé d'idée; ses goûts ne le portaient point à embrasser le métier des armes. Quant à Daniel il passa un engagement pour deux ans avec le capitaine Stürler qui lui fit une avance de paie assez forte. — C'était le 2 mars 1728. — Daniel, accompagné de son frère, se dirigea sur Bois-le-Duc où se trouvait la compagnie de M. Stürler. Arrivés dans cette ville, Daniel prit l'uniforme et François, désirant voir l'Angleterre, entra au service d'un lord, M. le Chevalier Dillington, qui lui donna dix ducats, pour acheter un habillement plus convenable que celui qu'il avait apporté de Chesalles.

Cependant les frères Moginié n'avaient point oublié leur précieux manuscrit et voulaient à tout prix avoir le mot de l'énigme. Ils prétextèrent la nécessité de voir ensemble un parent qu'ils disaient avoir à Leyde, obtinrent à cet effet un congé de quinze jours, partirent, et, peu d'heures après, ils frappaient à la porte du célèbre professeur de langues orientales. Celui-ci prit brusquement le parchemin, en parcourut quelques lignes et leur dit : « Combien voulez vous avoir de cette pancarte? » Nos jeunes aventuriers répondirent modestement qu'ils étaient venus de Suisse en Hollande uniquement pour en demander la traduction et qu'ils ne voulaient pas s'en dessaisir. - « Eh bien, reprit le savant, allez à Amsterdam, adressez vous à M. Kalb, ancien commandant de Malacca; c'est le seul homme capable de vous satisfaire. »

L'accueil que leur fit M. Kalb fut tout autrement favorable. A peine eut-il parcouru la première page du livre qu'il leur dit « qu'il était écrit dans un des dialectes de la langue Malaie, ou Indienne primitive; que c'était une généalogie d'une famille originaire de l'Inde, qui se retira dans le Taurus lors de l'expédition d'Alexandre, et s'établit en Perse dans le  $10^{\rm c}$  siècle. » — M. Kalb fit une traduction du manuscrit et, après que Daniel lui eut raconté leur histoire, il lui dit: « Je ne saurais douter de la vérité de votre récit. Souffrez que j'embrasse en vous un des premiers gentilshommes du monde; vos ancêtres ont été sur le trône avant le régne du premier Cirus, il y a plus de 2000 ans. » L. M.

(La fin au prochain numéro).

## Le Lundi.

Ho! hé! Les ouvriers! l'espoir de la patrie, Quittez vos établis, martyrs de l'industrie; Laissez là vos étaux et fermez vos cartons, Il fera bon ce soir entonner des chansons!... La semaine pour vout doit avoir deux dimanches; En route les amis, et baissez-moi vos manches; L'absynthe et le vermouth se boivent à midi, Ho! hé! venez fêter le beau jour du lundi, Buvez pour oublier vos maux et vos misères; Le vin, c'est le soleil qui reluit dans nos verres; Le soleil et le vin réjouissent le cœur. L'homme boit à la grappe et l'abeille à la fleur; Le vin, c'est l'ennemi des chagrins et des peines, C'est le sang généreux qui travaille nos veines, Ca vous remet du nerf dans les reins, dans les bras, Et donne de l'espoir à ceux qui n'en ont pas! Un joyeux compagnon le chapeau sur l'oreille, Le cigare à la bouche et la trogne vermeille, En débitant ces mots avinés et railleurs, Arrêtait par la main de braves travailleurs. L'un d'eux lui répondit : Les temps sont durs, compère ; Moi, je ne cherche pas la joie au fond du verre; L'y trouve qui voudra. Je soutiens carrément Qu'il n'est au fond du vin que l'abrutissement. Il est vrai qu'en buvant on s'oublie, on s'égaie, On chante à plein gosier; mais on laisse sa paie Chez le cabaretier. Après, comme un pourceau, On grogne en chancelant tout le long du ruisseau, Quelques fois on y tombe; un passant vous ramasse, Et l'on rentre chez soi plein de boue et de crasse; Puis vos enfants ont peur en vous voyant ainsi; Votre femme se fâche et l'on se fâche aussi : On lui dit de gros mots, parce qu'on n'a pas d'âme!... Ces mots la font pleurer, et ces larmes de femme Vous tombent sur le cœur. Enfin on ne dort pas: Quelque chose la nuit vous tire par le bras. Vous réveille en sursaut et vous dit à l'oreille : « — Tu n'as pas bien agi! » La débauche est pareille A la rouille attaquant les métaux les plus forts: Elle ronge à la fois votre âme et votre corps! Elle énerve, abrutit, sâlit le prolétaire; Enfin, l'ivrognerie est sœur de la misère!... Voilà ce que vous dit, venue on ne sait d'où,